



# Conseil économique et social

Distr. générale  
20 juin 2021

Original : français

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

### Reprise de la session de 2021

30 août-3 septembre, 7-10 septembre  
et 17 septembre 2021

## Rapports quadriennaux pour la période 2016-2019 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil\*

### Note du Secrétaire général

#### Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. « Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud ( C.D.P-C.E.N.S) . . . . .	3
2. Association pour le Développement Humain en Mauritanie . . . . .	5
3. Association Saemaul Undong Burundi . . . . .	7
4. Center for Family Studies . . . . .	9
5. Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la Personne Humaine. . . . .	11
6. Comité/Club UNESCO universitaire pour la lutte contre la drogue et les autres pandémies (CLUCOD). . . . .	12
7. Corps de Réflexion et de Planification pour l'Utilité Sociale (CORPUS) . . . . .	14
8. Droit à l'énergie sos futur . . . . .	17
9. Environmental Development Action in the Third World . . . . .	19
10. Initiative féministe euroméditerranéenne (IFE-EFI) . . . . .	22

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



11. Institut Jules-Destrée . . . . .	23
12. Ordre des Avocats a la Cour de Paris . . . . .	24
13. Organisation pour la Communication en Afrique et de Promotion de la Coopération Économique Internationale - OCAPROCE Internationale . . . . .	26
14. Plateforme pour le Développement Durable des Caraïbes (PLAC 21) . . . . .	28
15. RESO-Femmes . . . . .	30

## 1. « Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud (C.D.P-C.E.N.S)

Statut consultatif spécial : 2016

### Introduction

« Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud (C.D.P-C.E.N.S) souligne dans ce rapport quadriennal 2016-2019, l'importance de la prise en compte transversale des questions des droits de l'homme afin de garantir la paix, la sécurité et la prospérité de l'enfant et de la femme en Afrique, plus particulièrement au Togo. Notre engagement en matière des droits de l'homme est une condition sine qua non d'un développement économique et social véritablement durable au bénéfice de chaque individu. Le respect des droits de l'homme contribue à la réduction de la pauvreté et du nombre de réfugiés et au développement des pays fragiles comme c'est le cas en Afrique. Comme l'actualité le démontre régulièrement, un État qui ne respecte pas les droits de la femme et les libertés de l'enfant agit contre les intérêts de sa population et représente une menace pour celle-ci.

### Objectifs

But :

- L'ONG « Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud (C.D.P-C.E.N.S) œuvre à la protection et à l'assistance des enfants démunis et promeut l'autonomisation des jeunes filles et des femmes.
- Pour se faire, elle leur apporte une aide à la scolarisation par le système de parrainage et un épanouissement à travers des activités touristiques, socio-culturelles, artistiques et par des échanges interculturels entre les pays du Nord et du Sud.

C.D.P.C.E.N.S a pour objectifs de :

- Soutenir et d'initier les actions visant le bien-être des enfants et des jeunes filles et des femmes ;
- Aider à la scolarisation des enfants défavorisés par le système de parrainage ;
- Promouvoir et d'organiser les activités socio-culturelles, touristiques et artistiques ;
- Inciter l'entrepreneuriat touristique, culturel et artistique ;
- Favoriser des échanges interculturels entre les pays du Nord et du Sud ;
- Proposer des formations (renforcement des capacités et insertion professionnelle) ;
- Promouvoir et de favoriser l'autonomisation des jeunes filles et femmes démunies.

### Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

### Contribution à des activités des Nations Unies

Dans le cadre des activités contributives aux activités de l'ONU, « Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud (C.D.P-C.E.N.S) a mis l'accent sur les causes profondes des violations des droits de la femme et de l'enfant ces dernières années. À chaque rencontre internationale avec les Nations Unies ou la Conférence des

Nations Unies pour le Commerce et le Développement, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) notre organisation contribue avec propositions pour l'élimination des inégalités liées aux revenus, aux richesses et à l'accès aux ressources et à l'exploitation illégale des matières premières. Elle juge que ces facteurs déstabilisants constituent des obstacles fondamentaux à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Dans certains pays d'Afrique, ces distorsions sont le résultat de la mauvaise gouvernance, de la corruption, de l'absence de l'État de droit, de la faiblesse ou de la partialité des institutions. Ils sont causés aussi bien par des violations des droits économiques, sociaux et culturels. Notre ambition consiste à aider les Nations Unies à créer et à maintenir une dynamique positive afin que les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels se complètent.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

- Le 9 mars 2016, dans le cadre du Festival du Film et Forum international sur les droits humains à Genève, participation au débat sur le thème : Entreprises et droits humains : Quels terrains d'entente ?
- À l'occasion du Sommet mondial sur le climat à Marrakech participation au Panel de haut niveau sur le thème « Les Femmes Leaders et la Transformation Globale » à l'Hôtel Palmeraie Golf Palace de Marrakech le 16 novembre 2016.
- Organise un panel sur le thème : « Liberté d'expression » le 13 mars 2017, Palais des Nations, Room XXIII.
- Dès janvier 2018, participation aux travaux du Conseil des droits de l'homme sur l'Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme et aux divers travaux du Conseil des droits de l'homme à Genève.
- La soixante et deuxième session de la Commission de la condition de la femme (CSW62) a eu lieu au siège des Nations Unies à New York du 12 au 23 mars 2018 à New York.
- En collaboration avec ONG Coup de Pousse, nous avons organisé un panel sur le thème : Droits de l'homme en Afrique le 20 septembre 2018.
- Le 11 mars 2019, participation au panel organisé par le Comité international pour le respect et l'application de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CIRAC) sur le thème : « Liberté d'expression » ;
- Le 29 mai 2019, participation au panel sur le thème : « Liberté d'expression au Pakistan » au Palais des Nations.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'ONG « Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud (C.D.P-C.E.N.S) entretient une coopération suivie et fructueuse avec quelques organes de l'ONU. Cette coopération porte essentiellement sur les violations des droits de l'homme en relation avec la restriction de l'espace démocratique et les violations des droits de l'homme dans les zones affectées par le conflit armé.

Par ailleurs, « Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud (C.D.P-C.E.N.S) entretient des relations suivies avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et fait rapports et réunions sur des dossiers relatifs aux violations des droits de l'homme en Afrique du Nord au Sahel et dénonce souvent, en collaboration son partenaire, l'Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs (AIPD-GL) les violences faites aux femmes par les groupes armés en République Démocratique du Congo.

Elle entretient également une coopération avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés pour la défense des réfugiés sahraouis retenus contre leur gré dans le camp de Tindouf (Algérie) et assure un plaidoyer en faveur de l'intégration des anciens réfugiés mauritaniens au Sénégal dans leur propre pays. L'AIPD-GL coopère également avec le Haut-Commissariat aux réfugiés sur la situation des réfugiés en Afrique du Nord, notamment pour assurer la défense des réfugiés statutaires et demandeurs d'asiles injustement expulsés d'Algérie au motif qu'ils étaient noirs africains porteurs des maladies contagieuses notamment le sida.

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

L'ONG « Coup de Pousse » Chaîne de l'Espoir Nord-Sud (C.D.P-C.E.N.S) est résolument engagée pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire sur plusieurs fronts, notamment, son adhésion à la plateforme des ONG Africaines, dénommée Diaspora Africaine pour la Société de l'Information (DAPSI). Cette plateforme est accréditée auprès de l'Union Internationale de Télécommunication (UIT) au secteur de développement pour combattre le fossé numérique entre Nord et Sud matière de Gouvernance de l'internet. Des projets sont en cours de réalisation pour assurer la formation des femmes et des jeunes sur les nouvelles techniques de l'information et de communication. DC.

Objectif du Projet :

- Créer un espace propice à la présentation d'idées novatrices et stimulantes ouvrant la voie au développement de la femme africaine, à son leadership et son intégration complète dans la gestion des entreprises publiques ou privées selon les règles de l'éthique, en vue des progrès économique et social.

## **2. Association pour le Développement Humain en Mauritanie**

Statut consultatif spécial : 2016

### **Introduction**

L'Association pour le Développement Humain en Mauritanie est une ONG de développement créé en 2001 en Mauritanie par un groupe de cadres Mauritaniens soucieux du développement de leur pays.

L'association pour le Développement Humain en Mauritanie est une organisation qui fonde son action sur les valeurs morale et éthiques nationales universelles. Elle place son action dans le cadre sociale basé sur la solidarité humaine, la tolérance, la lutte contre les différentes forme de tares sociales, par la voie de dialogue et de la concertation, le respects de droits humains et l'épanouissement des couches vulnérables.

L'A D H M jouit de la personnalité morale, elle n'a pas de but politique ou syndicale. Elle est soumise à son fonctionnement aux dispositions juridiques en vigueur. Elle a pour devise : Foi-Solidarité-Participation. Son emblème représente une carte de la Mauritanie à l'intérieur de laquelle se croisent deux mains signe de solidarité.

### **Objectifs**

L'association pour le Développement Humain en Mauritanie est une organisation qui fonde son action sur les valeurs morale et éthiques nationales universelles. Elle place son action dans le cadre sociale basé sur la solidarité humaine,

la tolérance, la lutte contre les différentes formes de tares sociales, par la voie de dialogue et de la concertation, le respect des droits humains et l'épanouissement des couches vulnérables.

L'A D H M jouit de la personnalité morale, elle n'a pas de but politique ou syndical. Elle est soumise à son fonctionnement aux dispositions juridiques en vigueur.

Les Objectifs de l'association sont :

Ses principaux objectifs sont :

- L'implication des populations dans toute activité pouvant permettre leur épanouissement et leur développement.
- Aider à l'émergence d'une conscience citoyenne en faisant connaître aux citoyens leurs droits et devoirs à l'égard de la nation afin qu'ils puissent adopter les comportements adéquats.
- Aider matériellement les groupes vulnérables que L'A D H M s'efforcera de répertorier et déterminer grâce à des études profondes et techniques de cette catégorie.
- Procéder à la proposition de projets rentables en faveur de certaines catégories sociales.
- L'organisation de tables rondes animées par des spécialistes et de semaines culturelles.
- Et des sensibilisations sur différents aspects sociaux

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Durant sa participation aux sessions du Conseil des droits de l'homme, notre association a présenté des déclarations orales et écrites.

Notre association travaille sur l'appui au réseautage entre les associations partageant les mêmes objectifs. Nous œuvrons aussi pour le rapprochement des peuples pour une paix durable qui est la condition de tout développement.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association pour le développement humain en Mauritanie (ADHM) se résume en la participation aux sessions du Conseil des droits de l'homme (44<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> sessions). Nos représentants ont participé aux travaux de ces deux sessions à travers des déclarations orales et écrites.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

- Nous participons régulièrement aux réunions et activités du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Mauritanie.
- Nous collaborons aussi avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en matière du respect des droits de l'enfant et de la femme en Mauritanie. Notre coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) nous a apporté beaucoup d'expérience en matière de plaidoyer pour les droits de l'enfant.

- Nous assistons aussi aux réunions du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

- Notre association focalise ses activités sur la promotion des droits de la femme et la femme et l'enfant en Mauritanie et surtout dans les milieux pauvres de Nouakchott.
- Nous avons organisé des campagnes sur la violence à l'égard des femmes et l'enfant.
- Nous avons aussi organisé des campagnes de sensibilisation sur les droits des enfants en conflit avec la loi.
- Nous travaillons aussi sur la situation des femmes victimes de viol en apportant un soutien aux femmes issues des couches victimes de l'esclavage à travers leur insertion dans la vie active.
- Nous avons aussi organisé des campagnes sur la citoyenneté et les droits civiques.
- Nous avons aussi aidé plus de deux cent familles pour l'obtention des papiers de l'état civil grâce à l'appui du projet urbain de Caritas Mauritanie.

## **3. Association Saemaul Undong Burundi**

Statut consultatif spécial : 2016

### **Introduction**

Depuis 2014 Saemaul Undong Burundi contribue au développement du Burundi à travers différentes activités utilisant une approche de développement communautaire appelée « Saemaul Undong ». L'approche qui veut dire : mouvement des nouvelles communautés a été adoptée par les Nations Unies pour guider les Objectifs de Développement Durable (ODD post-2015) spécialement pour les pays en voie de développement.

Saemaul Undong est guidé au Burundi par un esprit volontaire constituant ainsi un développement du leadership communautaire. À travers cette approche, des partenariats ont été conclus entre différents partenaires locaux et internationaux, afin de consolider les efforts de complémentarité d'une part, et développer la coopération d'autre part.

### **Objectifs**

Les buts de Saemaul Undong Burundi se résument en deux points :

- Préparer une communauté plus apte à identifier et à répondre aux défis du développement communautaire ;
  - Croître la production rurale pour la croissance économique nationale.
- S'agissant des objectifs l'organisation veut :
- Promouvoir l'approche saemaul undong dans les programmes de développement communautaires ;

- Améliorer les conditions de vie de la population à travers la mise en œuvre des projets de développement.

### **Changements à signaler**

Durant les quatre ans du rapport, des changements significatifs ont eu lieu au sein de l'organisation. Il s'agit notamment de la coopération avec les partenaires tant nationaux qu'internationaux ainsi que l'extension du champ d'action de l'organisation à travers les activités sur terrain. Actuellement, l'organisation intervient dans neuf provinces du pays.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation contribue au développement des partenariats locaux dans le cadre des activités des agences des Nations Unies.

L'an 2019 est la première année d'évaluation de son Plan Stratégique 2019-2021. Saemaul Undong Burundi est satisfaite des résultats enregistrés et est confiante qu'elle continuera davantage avec sa deuxième année de mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2021. Le plan Stratégique 2019-2021 est axé sur quatre Objectifs Stratégiques :

- Doter la communauté des individus capables de diffuser l'approche SMU et de participer volontairement aux activités de développement communautaire ;
- Développer, au niveau communautaire, des structures SMU professionnelles et reconnues de l'administration locale ;
- Développer un modèle de développement durable intégré et appuyer les initiatives communautaires ;
- Intégrer l'approche SMU dans les programmes de développement local à travers le partenariat.

Les activités des 4 ans ont largement été caractérisées par la promotion des volontaires pour leur doter des compétences techniques de participer volontairement aux activités de développement local d'une part, et appuyer les initiatives communautaires dans le cadre d'initier un modèle de développement intégré et durable d'autre part.

L'ambition de Saemaul Undong Burundi est que chaque province où l'approche Saemaul est déjà implantée, ait, au moins, une colline/village responsable qui développe ses activités de développement local et remplit les critères d'évaluation d'un village modèle à l'horizon 2021.

L'an 2019 a aussi été marquée par une visite d'évaluation des villages pilotes appuyés, dans quatre provinces du Burundi, par Korea Saemaul Undong Center.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Saemaul Undong Burundi participe régulièrement dans les réunions organisées par les agences des Nations Unies au Burundi. Ce sont celles organisées par Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ONU-Femmes.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation travaille en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies.

Nous citons le partenariat avec l'ONU-Femme dans le cadre de la prévention des conflits et l'autonomisation des femmes, la contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'organisation est aussi membre du secteur Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence sous le lead du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

#### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Pour favoriser la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), les initiatives suivantes ont été prises :

- ODD 1 et 8 : La responsabilité des communautés burundaise dans le domaine de la croissance des revenus des ménages en particulier, à travers les IGRs, et reste le centre des interventions de SMU-Burundi.
- ODD 13 : L'année 2019 a été, pour Saemaul Undong Burundi, une année d'expérimentation de sa technique de l'énergie rurale couplée à la protection de l'environnement plus particulièrement à la femme rurale.
- ODD 5 et 16 : La promotion du statut et du positionnement de la femme initiée depuis 2018 dans le cadre de la prévention des conflits et la consolidation de la paix.
- ODD 17 : Développement du partenariat public et privé pour le développement durable et inclusif de la communauté.

#### **4. Center for Family Studies**

Statut consultatif spécial : 2016

##### **Introduction**

Le centre des études sur la famille et de recherches sur les valeurs et les lois est une association scientifique indépendante à but non lucratif, qui a été créée à Casablanca au Maroc.

##### **Objectifs**

Les objectifs du centre des études sur la famille et de recherches sur les valeurs et les lois :

- Accorder de l'importance à la famille dans les études et recherches en sciences sociales ;
- Production d'une théorie en sociologie islamique de la famille fondée sur une approche nouvelle des sciences et des valeurs ;
- Production de la charte de la famille marocaine ;
- Capitalisation de la production scientifique sur la famille à travers les études thématiques et l'édition ;
- Formation méthodologique et théorique des chercheurs dans le domaine des études sur la famille, les valeurs et les lois ;
- Élaboration de mémorandums de propositions sur la famille à partir de données scientifiques émanant des parties concernées ;

- Contribution à la production d'idées et au développement des législations universelles via les organismes et internationales concernées nationales.

### **Changements à signaler**

Un changement du statut a été réalisé en 2018 concernant le chapitre 3 de la structure administrative de l'association. L'assemblée générale a pris la décision de façon unanime d'annuler le conseil d'administration comme entité décisionnelle.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Lors de la soixante et deuxième session de la Commission de la condition de la femme qui a eu lieu au siège des Nations Unies à New York du 12 au 23 mars 2018 ; dont le thème était : « Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural » les membres du Centre ont eu une contribution importante qui a été l'atelier réalisé le mardi 03/03/2018, intitulé « Les femmes arabes dans une situation particulière dans les zones de conflit : les femmes palestiniennes, syriennes et sahraouies, comme exemple ».

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le centre a été présent à l'atelier organisé par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) sur la question de l'égalité dans la liberté d'expression entre les hommes et les femmes, qui portait sur les efforts déployés au Maroc pour améliorer l'image de la femme dans les médias.

Le centre a également assisté à l'atelier organisé par la Tunisie, qui portait sur l'introduction de la loi contre la violence à l'égard des femmes en Tunisie, au cours duquel le contexte dans lequel elle a été présentée a été revu et son contenu discuté par des experts du Canada et de l'Union européenne.

Le centre a aussi participé à l'atelier organisé par l'Organisation des femmes arabes, au cours duquel le guide de procédure a été présenté sur la manière d'intégrer la problématique hommes-femmes dans les politiques de développement, dans le cadre de sa coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

Sans oublier l'atelier que le Centre de conseil juridique et social a organisé en partenariat avec l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, et au cours duquel il a présenté l'impact de l'occupation israélienne sur la vie des Palestiniennes, que ce soit à Jérusalem, en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza.

Finalement l'atelier, organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en partenariat avec la coopération allemande, sur le thème « Décoder l'autonomisation des filles et des femmes rurales grâce aux compétences numériques ».

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

- Participation aux activités des sessions de la Commission de la condition de la femme (CSW) à New York.
- Participation aux activités du Conseil des droits de l'homme à Genève.

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

- Organisation de conférences spécialisées et de rencontres nationales et internationales en sociologie familiale et en sciences de l'éducation et de la famille.
- Publication d'un rapport stratégique tous les quatre ans sur l'état de la famille au Maroc.
- Edition d'un périodique spécialisé en vue de publier à terme une revue scientifique.
- Conclusion de partenariats avec les institutions scientifiques sur le plan national et international autour de projets communs de recherche.

## **5. Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la Personne Humaine**

Statut consultatif spécial : 2008

### **Introduction**

Le Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la Personne Humaine (CRED) est une association humanitaire, apolitique et à but non lucratif.

### **Objectifs**

Le CRED est un regroupement d'intellectuels, de chercheurs qui visent à éclairer l'opinion publique internationale sur le sens et l'importance des devoirs, des droits de l'homme et les instruments internationaux y relatifs. Ils visent également à proposer des solutions novatrices sur des problématiques d'actualité liées à la démocratie, aux discriminations, à la gouvernance, au terrorisme, aux migrations internationales, aux changements climatiques et aux phénomènes de la mort volontaire ; à travers la recherche, le plaidoyer, les programmes, l'enseignement, la sensibilisation et l'information.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Dans le cadre des activités du Programme national anti-discrimination du Cameroun, le CRED a mené des activités de plaidoyer pour renforcer les moyens de financement des organes de traité. Dans ce cadre, le gala de charité organisé à l'hôtel Intercontinental le 03 décembre 2016 a permis de récolter la somme de 3523, 40 CHF destinée à soutenir les activités du Comité sur l'élimination de la discrimination raciale.

Le CRED plaide pour la mise en place d'une Fondation pour le financement des organes de traité.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

- Le 26 juillet 2017 le CRED a soumis un rapport au Comité des droits de l'homme dans le cadre de l'examen des 5<sup>e</sup> rapports périodiques du Cameroun.
- Le 15 août 2017 le CRED a soumis un rapport au Comité contre la torture dans le cadre de l'examen des 5<sup>e</sup> rapports périodiques du Cameroun.

- Le 15 janvier 2018, le CRED a soumis un rapport au Comité consultatif du Conseil des droits de l’homme sur le terrorisme d’État au Cameroun dans le cadre des consultations sur les Conséquences négatives du terrorisme sur la jouissance effective des droits de l’homme.
- Le même rapport portant sur les mesures coercitives contre le terrorisme d’État sous Paul Biya au Cameroun a été soumis à la 30<sup>e</sup> session de l’Examen périodique universel (EPU) consacrée au Cameroun (avril-mai 2018).
- Une déclaration écrite sur cette même thématique du terrorisme de Paul Biya a été faite lors de la 37<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l’homme.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Comme évoqué sous le point de la participation, la coopération avec les organes de l’ONU a privilégié les organes suivants :

- Conseil des droits de l’homme ;
- Comité contre la torture ;
- Comité des droits de l’homme ;
- Conseil consultatif ;
- Comité pour l’élimination de la discrimination raciale.

### **Initiatives prises par l’organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Le CRED pense que le respect des traités est la base et le fondement du développement des peuples et que de ce fait, les Nations Unies doivent mettre plus de moyens au financement des traités. Toutes les parties prenantes doivent également contribuer dans le cadre d’une Fondation des traités en cours de réflexion.

## **6. Comité/Club UNESCO universitaire pour la lutte contre la drogue et les autres pandémies (CLUCOD)**

Statut consultatif spécial : 2016

### **Introduction**

Comité/Club UNESCO universitaire pour la lutte contre la drogue et les autres pandémies (CLUCOD), a été créé le 3 juin 2003 sur le Campus Universitaire de Cocody à Abidjan en Côte d’Ivoire. Le CLUCOD assure le lead en matière de lutte contre les drogues.

### **Objectifs**

L’ONG CLUCOD mène depuis sa création des activités de sensibilisation, des formations, des plaidoyers auprès des décideurs et de surveillance de l’industrie du tabac pour contribuer à la réduction de la consommation de tabac et des drogues illicites en Côte d’Ivoire.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le CLUCOD a renforcé ses capacités techniques et organisationnelles et des parties prenantes à ses interventions pour contribuer à faire avancer le programme de la lutte antitabac en Côte d'Ivoire à travers l'amélioration de sa gouvernance et son professionnalisme. Toutes choses qui a permis la Côte d'Ivoire d'avoir la ratification du Protocole pour l'Élimination du Commerce Illicite des Produits du tabac en 2016, l'adoption de la loi n° 2019-676 du 23 juillet 2019 relative à la lutte antitabac conforme à la Convention Cadre de l'Organisation mondiale de la Santé(OMS) pour la Lutte Antitabac. Le CLUCOD contribue, avec ses interventions, à la mise en œuvre de la Convention Cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la Lutte Antitabac (CCLAT) en Côte d'Ivoire. En effet, l'Organisation des Nations Unies (ONU), à travers l'Assemblée mondiale de la santé, a adopté la CCLAT en 2003, un traité international, pour la mise en œuvre de politiques efficaces de lutte antitabac dans le monde. Les drogues de façon générale et en particulier le tabagisme entrave le développement social et économique. La moitié des fumeurs meurent du tabac. 50 % de ces décès surviennent à un âge moyen, productif sur le plan économique, à savoir de 35 à 69 ans. Les ratifications de la Convention Cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Lutte antitabac en août 2010, du Protocole pour l'Élimination du Commerce Illicite des Produits du tabac en 2016 et l'adoption de la loi n° 2019-676 du 23 juillet 2019 relative à la lutte antitabac contribuent à la lutte antitabac donc à la mise en œuvre de ce traité important pour l'ONU.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le CLUCOD a participé à trois réunions internationales organisées par le Secrétariat Général de la Convention dont deux Conférences des Parties à la Convention-Cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac respectivement en novembre 2016 en Inde (COP 7) et en octobre 2018 en Suisse(COP 8) et à la première réunion des Partie au Protocole sur l'élimination du Commerce illicite, en qualité d'observateur représentant la Société Civile avec Framework Convention Alliance en Suisse en 2018.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'ONG CLUCOD n'a pas une coopération directe avec les organes des Nations Unies en dehors du Conseil économique et social (ECOSOC). Le CLUCOD a plutôt développé des coopérations avec les Représentations résidentes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Côte d'Ivoire et le bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime à travers leurs assistances techniques ou participations aux activités vice-versa. Cette collaboration a fortement impacté son rôle en tant qu'acteur de développement.

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Le CLUCOD a mené des interventions notamment deux projets financés par la Fondation pour le Renforcement des capacités Afrique(ACBF) basée à Harare au Zimbabwe à savoir le Projet de plaidoyer pour l'adoption d'une loi antitabac conforme à la CCLAT (PALAT) et le projet de Renforcement des capacités pour la prévention du tabagisme en Côte d'Ivoire (RECAPT-CI) pour l'atteinte de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) 6. Incontestablement le tabagisme est un obstacle majeur à la lutte contre « les grandes maladies qui affligent l'humanité ». Les avancées réalisées afin d'atteindre d'autres OMD sont également entravées par le tabagisme, notamment les objectifs liés à l'égalité des sexes mais aussi la santé des mères et leurs enfants. Les résultats obtenus avec la contribution de ses interventions

à travers les différents textes juridiques adoptés sus cités, une fois, mise en œuvre contribueront sans aucun doute à l'atteinte des OMD et les objectifs du développement durable (ODD).

Le CLUCOD a su tirer beaucoup d'expériences de sa coopération avec les agences des Nations Unies et de son statut consultatif spécial qui a fortement favorisé sa crédibilité auprès des partenaires techniques et financiers.

## **7. Corps de Réflexion et de Planification pour l'Utilité Sociale (CORPUS)**

Statut consultatif spécial : 2012

### **Introduction**

De taille humaine, l'organisation « Corps de Réflexion et de Planification pour l'Utilité Sociale [CORPUS] » mène depuis sept ans des campagnes de sensibilisation contre les discriminations et le racisme en Suisse et soutient des projets de développement durable en Afrique, notamment en République Démocratique du Congo en ce qui concerne la scolarisation des enfants démunis ainsi qu'au Bénin pour ce qui est essentiellement de la protection de l'environnement. C'est une démarche répondant à tout point de vue aux objectifs du développement durable des Nations Unies.

Par sa militance et l'expertise de ses membres, l'organisation CORPUS est également sollicitée dans les questions ayant trait à la protection et l'intégration des migrants. Ainsi, elle a été en étroite collaboration avec les institutions telles que le Bureau d'intégration des migrants et de lutte contre le racisme de l'État de Fribourg ainsi que la Commission fédérale des migrants et le Pour-cent culturel Migros via leur programme « Kontakt-citoyenneté » en Suisse.

### **Objectifs**

En tant qu'organisme et acteur de la société civile, CORPUS assure le soutien et la promotion des objectifs du développement durable, la clé de voûte de l'agenda des Nations Unies. L'organisation se lance dans un exercice d'équilibriste en contribuant tant bien que mal à l'éducation des enfants et l'implémentation des projets qui touchent à l'encadrement de la jeunesse. Cet exercice d'équilibre permet, à juste titre, d'acheminer les matériels essentiellement didactiques des pays développés vers les pays du Sud. C'est aussi le souci des Nations Unies d'assurer l'équilibre entre la dimension sociale, économique et environnementale du développement durable afin d'éradiquer, entre autres, la pauvreté et le manque d'alphabétisation.

Dès lors, l'organisation joue le rôle de relais dans l'apprentissage non formel des jeunes par des méthodologies de proximité valorisant la mixité entre jeunes des genres et des milieux différents. Pour ce faire, CORPUS poursuit des objectifs dans les domaines suivants :

- L'intégration et la cohésion sociale ;
- La politique intergénérationnelle ;
- Lutte contre l'injustice et le racisme ;
- La Promotion et soutien des droits de l'enfance ;
- La Promotion et soutien des objectifs du développement durable, en général ;
- La promotion et la coordination des activités humanitaires et sociales.

Depuis sa formation, l'organisation Corpus a toujours œuvré pour la promotion et la protection des droits de l'enfant tels que conférés dans la convention des Nations Unies du 20 novembre 1989 et entrés en vigueur pour la Suisse le 26 mars 1997. Les jeunes sont les décideurs de demain. Il sied de mettre des moyens pour que celle-ci s'épanouisse dans une société de tolérance de l'autre.

L'organisation prône une intégration harmonieuse et multiculturelle, comme vecteur qui peut promouvoir le vivre ensemble dans la société de façon durable et garantir une société meilleure à des générations futures.

### **Changements à signaler**

Depuis le dépôt du dernier rapport, notre organisation a connu des changements marquants sur la stratégie d'implémentation des objectifs du développement durable. CORPUS a vu ses activités prendre un grand tournant avec une extension en Afrique, particulièrement au Bénin et en République démocratique du Congo. Avec des organisations locales et les organes des Gouvernements béninois et congolais, notre organisation met en place des projets sur la protection de l'environnement et le renforcement des capacités des organisations sociales qui œuvrent dans la défense des droits de l'enfant.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

En République démocratique du Congo, l'ONG CORPUS a lancé un projet d'accompagnement des organisations locales dans les villes de Kinshasa et Lubumbashi par des ateliers de formation des responsables des organisations de défense et de promotion des droits de l'enfant. Débuté en août 2018, ce projet se poursuit avec la formation de la 7<sup>e</sup> organisation. Chaque formation se fait sur un trimestre avec une moyenne de 24 heures de cours et ateliers pratiques. Du matériel didactique est aussi distribué. La fin de la formation se fait par la remise d'un label CORPUS.

CORPUS propose également aux associations et aux particuliers, en majorité issus de la migration, des consultations juridiques afin de mieux les orienter vers les professionnels et services appropriés en Suisse. En 4 années, CORPUS a réalisé environ plus de 380 consultations, en raison d'une moyenne de 2 consultations par semaine. C'est une forte expérience à la croisée des chemins entre le vécu des migrants d'une manière générale et la réalité suisse. Pour la plupart de cas, il s'agit d'expliquer le contenu d'une correspondance simple, les décisions administratives ou judiciaires auxquels sont confrontés les bénéficiaires.

Notre organisation a suivi avec un vif intérêt les travaux et les mécanismes entrepris par les organes de l'ONU, en particulier l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social (ECOSOC) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). CORPUS a centré ses activités la mise en œuvre des programmes du développement durable tels que l'éducation, de la santé et la protection de l'environnement en Afrique. En outre, CORPUS s'est concentré sur les campagnes de sensibilisation en matière de démocratie et de la prévention des actes discriminatoires, en collaborant activement avec les autorités communales, cantonales et fédérales suisses gouvernements et organisations locales suisses.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Dans sa stratégie de contribuer aux objectifs du millénaire des Nations Unies, l'organisation CORPUS a de manière directe ou indirecte pris part à plusieurs activités et événements parallèles. CORPUS a participé à presque toutes les sessions

du Conseil des droits de l'homme et aux nombreux événements parallèles en marge de ces sessions tenus dans l'enceinte du Palais des Nations à Genève.

- Notre organisation a contribué aux activités aux côtés d'autres organisations de la société civile, à l'élaboration des déclarations de la société civile lors des sessions du Conseil des droits de l'homme et des mandats thématiques, spécialement la 42<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme.
- CORPUS a rédigé par exemple un mémo à l'intention du Comité de coordination des États africains présents au sein du Palais des Nations Unies à Genève. Ceci a porté notamment sur les thèmes comme l'éradication du travail des enfants dans les mines et entreprises. CORPUS a soulevé aussi la problématique de l'incorporation des enfants dans les différentes organisations militaires ou paramilitaires.
- Lors de la 31<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme, l'organisation avait salué l'intervention du Dr Denis Mukwege et son pertinent plaidoyer contre les violences faites aux enfants et aux femmes. Dans un court entretien privilégié avec le docteur, l'organisation lui a apporté son soutien de perpétuer son travail de défense des droits de l'homme au sein de l'ONU.
- La rencontre en mars 2018 avec l'un des activistes de LUCHA accompagné par la Directrice de la division Crises et conflits de Human Rights Watch, lors de la session du Conseil des droits de l'homme de février 2018 avait pour but de mettre en avant les mécanismes des Nations Unies comme mesures contraignantes pour le respect des droits humains.
- Lors de la 39<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme, l'organisation brièvement échangé avec la ministre droits humains en République démocratique du Congo sur les efforts déjà réalisés et sur ceux encore à faire pour la promotion des droits de l'homme conformément à la déclaration universelle des droits de l'homme.
- Par ailleurs, l'organisation invite des particuliers et partenaires qui ne sont pas familiers au déroulement des activités de l'ONU à y prendre. C'est ainsi qu'elle émet des badges temporaires pour les stagiaires étudiants et partenaires afin de participer aux sessions et autres événements parallèles essentiellement au Palais des Nations à Genève. C'est dans ce cadre qu'un médecin venu de Kinshasa et sensible à la maladie de drépanocytose chez les personnes jeunes, a pu prendre part à la 39<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des droits de l'homme. L'objet de cette venue au sein du Palais des Nations était de voir les mécanismes pouvant permettre de vulgariser cette maladie qui est un fléau qui gangrène la société congolaise, mais dans le silence total.
- CORPUS a activement pris part aux travaux sur l'Examen périodique universel (EPU), qui se sont tenus lors de la 36<sup>ème</sup> session et 40<sup>ème</sup> session du Conseil de droits de l'homme.

L'organisation CORPUS a également eu à participer dans le cadre de l'ONUG-UNAAS et du Département économique et social (DESA) de l'ONU à plusieurs événements et activités informatives dans différentes salles et lieux des bâtiments des Nations Unies.

Notre organisation a de même disséqué différents rapports établis par des rapporteurs spéciaux ou des présidents des groupes de coordinations appointés pour différents thèmes, entre autres, celui de 2019, document A/HRC/40/60 sur la Situation des défenseuses des droits de la personne.

Nos membres épient chaque fois que le besoin l'exige la Bibliothèque du Palais des Nations Unies. Nous recevons quotidiennement les bulletins d'information du système des Nations Unies grâce à notre contact mail avec le Bureau de liaison à Genève (UNOG).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La coopération s'est bien déroulée avec les organes de l'ONU, spécialement avec les organes commis à assister techniquement le Conseil des droits de l'homme et tous les services d'appui. Notre organisation apprécie à juste titre la cellule de communication et particulièrement, la liaison des ONG. Nous espérons voir cette coopération s'intensifier davantage.

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

En marge de la journée internationale de la prévention du racisme du, CORPUS a toujours organisé une semaine de sensibilisation et de conférences ouverte au public. C'est une contribution à la non-violence, à une société pacifique et non discriminatoire relative à l'objectif du développement durable (ODD) 16 des Nations Unies.

Conformément à l'objectif 3 et 4 des ODD, CORPUS apporte son soutien pour le renforcement des capacités de l'école primaire Mbudi, une banlieue de Kinshasa, en République démocratique du Congo. En matière de santé, CORPUS accompagne la réalisation d'un projet de santé en milieux ruraux sur l'automédication des femmes enceintes et dans une moindre mesure sur la drépanocytose en République démocratique du Congo.

CORPUS est impliqué dans un vaste projet pour l'éradication des sachets plastiques au Bénin, participant ainsi à l'objectif du développement durable dans le cadre des ODD, protection de la nature et élimination des causes de la détérioration des effets de changement climatique.

En République démocratique du Congo, l'ONG CORPUS a lancé un projet d'accompagnement des organisations locales dans les villes de Kinshasa et Lubumbashi par des ateliers de formation des responsables des organisations de défense et de promotion des droits de l'enfant. Débuté en août 2018, ce projet se poursuit avec la formation de la 7<sup>e</sup> organisation. Chaque formation se fait sur un trimestre avec une moyenne de 24 heures de cours et ateliers pratiques. Du matériel didactique est aussi distribué. La fin de la formation se fait par la remise d'un label propre à notre organisation.

## **8. Droit à l'énergie SOS futur**

Statut consultatif spécial : 2004

### **Introduction**

Notre organisation, Droit à l'énergie SOS Futur (DAE), lutte pour un meilleur accès à l'énergie durable pour tous, dans toutes les régions du monde. Parmi les moyens d'action que nous proposons, nous croyons que la mise en place d'une Journée mondiale de l'accès à l'énergie durable pour tous, ainsi que la reconnaissance par l'Organisation des Nations Unies du droit à l'énergie comme droit fondamental contribueraient à améliorer le développement social et économique mondial.

## **Objectifs**

Quelques objectifs et moyens d'action :

- Faire reconnaître l'accès à l'énergie comme un besoin essentiel ;
- Organiser l'accès à l'énergie sur le plan international ;
- Mettre en place une gouvernance pour la sécurité énergétique ;
- Informer sur les sources d'énergies renouvelables ;
- Créer un fonds de développement pour l'accès à l'énergie (infrastructures, formation, recensement) permettant de lancer des projets structurants dans les pays en développement en partenariat constant avec la société civile ;
- Favoriser les transferts technologiques permettant une organisation du secteur énergétique (moyens de production, système d'exploitation) ;
- Promouvoir une politique de recherche et son financement associé en vue de satisfaire les besoins énergétiques et de réduire l'empreinte écologique ;
- Faire inscrire dans la constitution de chaque nation le droit à l'énergie comme un droit fondamental de l'être humain.

## **Changements à signaler**

Dans les dernières années, nous avons connu plusieurs changements dans l'exécutif, notamment à la présidence. Nos objectifs pour la prochaine année : continuer à informer et à mobiliser, créer des liens avec de nouveaux organismes, créer du contenu pour donner davantage de visibilité à cet enjeu.

## **Contribution à des activités des Nations Unies**

Nous avons peu participé à des activités de l'ONU dans les dernières années. Cependant, nous avons été très présents en Europe, notamment en France et au sein de la coalition européenne right to energy. Nous avons d'ailleurs récemment participé à leur forum. Nous sommes très actifs sur les réseaux sociaux où nous faisons un travail de recherche et de partage de l'information. Notre objectif ? Informer nos membres afin de les garder mobiliser.

Nous publions régulièrement sur notre page web.

## **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Nous avons participé à un webinaire sur le Conseil économique et social (ECOSOC).

## **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune information fournie.

## **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Notre travail s'inscrit en continuité de l'Objectif 7 des Objectifs de développement durable de l'ONU : « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable ». À nos yeux, garantir l'accès à l'énergie, c'est le point de départ pour avancer sur plusieurs autres enjeux, comme l'accès à l'éducation et la croissance économique.

L'énergie n'est pas un enjeu acquis. Dans le monde, aujourd'hui, près d'un milliard de personnes n'a pas accès à l'électricité, principalement en Afrique Subsaharienne. De plus, pour des centaines de millions d'autres personnes, cet accès est insuffisant ou sujet aux coupures. Pourtant, le fait que l'énergie soit un besoin fondamental, au cœur du développement humain, n'est plus à démontrer. Nous en avons besoin pour s'éclairer, se chauffer ou se maintenir au frais, se déplacer, se nourrir, accéder à internet. Il est donc plus qu'urgent d'agir afin de corriger cette inégalité qui en provoquent d'autres.

Ces quatre dernières années ont été marquées par de nombreuses rencontres internationales sur l'énergie, dont deux Congrès Mondiaux de l'énergie : à Istanbul en 2016 et à Abu Dhabi en 2019. Cependant, le contenu de ces événements laisse encore trop peu de place aux enjeux de précarité énergétique.

À l'heure de la crise climatique, les risques sont nombreux, et il faut agir pour s'adapter et se protéger face à ces conséquences.

Nous nous donnons le devoir de continuer à travailler sur cet enjeu, à le faire connaître à de plus en plus de personnes afin que cela devienne une priorité pour les différents acteurs politiques et économiques.

## 9. Environmental Development Action in the Third World

Statut consultatif général : 1996

### Introduction

Environmental Development Action in the Third World (ENDA TM) a la particularité presque unique dans le lot des ONG internationales établies sur plusieurs continents d'être née et de s'être développée à partir du Sud. Parallèlement à son implantation et son développement en Amérique Latine (Colombie, République Dominicaine), en Asie (Vietnam, Inde), en Afrique de l'Est (Éthiopie), en Océan Indien (Madagascar), en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie), en Afrique Centrale (Cameroun), c'est au Sénégal et en Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso, Guinée Bissau, Cap-Vert, etc.) qu'une part significative de ses actions se déroulent au bénéfice des populations les plus vulnérables. Les 23 entités membres du réseau sont établies dans 11 pays et mènent des projets dans plus de 40 pays tout en intervenant aux échelles sous-régional, régional et international sur des enjeux transversaux. Grâce à l'accord de siège qu'ENDA TM a signé avec le Gouvernement du Sénégal, son Secrétariat exécutif (Siège) se trouve à Dakar, depuis 1978, et coordonne les activités transversales du Réseau à travers le monde.

### Objectifs

Vision :

ENDA TM vise un monde solidaire et en paix, respectueux du devenir de la Planète, des droits et de la dignité humaine, de la justice sociale et de la diversité culturelle, où les différentes ressources sont réparties équitablement et gérées dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Mission :

- ENDA TM œuvre à la promotion d'une société juste et équitable, plurielle et inclusive, par le changement culturel, environnemental, politique, économique et social ;

- ENDA TM travaille à la construction de sociétés où chacun/chacune peut participer, en pleine responsabilité, à la régulation collective. Dans cette optique ENDA TM œuvre en faveur du développement et combat les différentes formes d'exclusion et de pauvreté, ainsi que les mécanismes qui les génèrent ;
- ENDA TM s'emploie à promouvoir l'autonomie, le renforcement, le protagonisme des communautés et mouvements sociaux ; il favorise leur participation significative et qualifiée aux processus socio-économiques ainsi qu'à la détermination des politiques publiques ;
- ENDA TM œuvre au respect des droits humains, du pluralisme, de la diversité culturelle et l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- ENDA TM se mobilise en faveur du décroisement et de l'articulation des savoirs et des actions à l'échelle locale, régionale et globale.

Objectifs :

- Travailler à la convergence des initiatives de ses membres ;
- promouvoir le développement d'activités et de services transversaux pour la réalisation de la Mission énoncée à l'article 6 ;
- Renforcer les capacités d'action de réflexion et d'influence collective.

Valeurs :

Les valeurs qui orientent la gouvernance, les actions et le fonctionnement de ENDA TM sont exprimés dans la Charte d' ENDA TM : Autonomie et convergence, Responsabilité et redevabilité, Équité sociale et égalité entre hommes et femmes, Transparence, Respect et valorisation des personnes, Démocratie participative, Subsidiarité, Solidarité, Efficacité et efficacité, Innovation.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

- Organisation d'une campagne majeure « Act4SDGs » portée par la société civile aux échelles nationales et participation au niveau international dans le cadre de la préparation et participation au sommet Nations Unies « Sommet Action Climat et Développement Durable » aux Nations Unies (NY – États-Unis d'Amérique) septembre 2019.
- « Construire la résilience au Sahel » événement parallèle au « Sommet Action Climat et Développement Durable » aux Nations Unies (NY – USA). 25 Septembre 2019-New York organisé par : ENDA Energie & ODI faisant partie du BRACED Knowledge Manager Consortium.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Un représentant de ENDA TM à New York (Action ENDA-UE) a participé à

- « Familles et action pour le climat : focus sur l'ODD 13 » le 16 May 2019, Siège de l'ONU.
- « Les voix de la mine : Explorer l'Objectif de développement durable 8 et le travail décent dans le secteur minier informel », 18 juin 2019, Siège de l'ONU.
- The 68th UN Civil Society Conference occurred on 26-28 August 2019 in Salt Lake City, Utah, United States (U.S.). The Conference Theme was « Building

Inclusive and Sustainable Cities and Communities. » This Conference brought people from all over the world, together. Our representatives said that he met, and learned from, a lot of amazing and diverse individuals at the Conference. There were high levels of participation. It was an amazing feeling to see all of the hard work come together and to witness the success of the Conference.

- World Leaders Forum at Colombia University, On 17 September 2019, the World Leaders Forum at Colombia University in New York took place. Here, the UN Secretary-General’s Envoy on Youth, shared her experiences, and her views on youth with the audience. Overall, this was a very thoughtful and inspiring event that showed the struggles of youth, their potential to positively change the world, and the need for their voices to be heard. It is really humbling for people to recognize youth as an important population.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune information fournie.

### **Initiatives prises par l’organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Quelques initiatives de nos équipes-pays :

1. Enda-Ecopop en Afrique : « Processus de Mise en place d’un dispositif de collecte, d’analyse, de suivi et monitoring de l’Objectif de développement durable 16 ».
2. Enda-Madagascar : Action d’informations et de formation sur les objectifs de développement durable (ODD) 4,10, 16 et 17, au profit de cinq groupements de jeunes en situation de vulnérabilité issus de trois régions (Analamanga, Atsinana et Itasy).
3. Enda-Inter Arabe en Tunisie (projet : « Femmes et société », un programme pour renforcer le rôle des femmes dans la société » (2019), dans l’objectif de promouvoir l’égalité entre les sexes (ODD 5) et garantir les droits fondamentaux afin d’instaurer un monde pacifique, prospère et durable où les femmes auront un rôle indispensable dans le processus de développement inclusif.
4. Enda-Vietnam : (projet : « L’éradication des débris plastiques dans l’océan – Une solution locale aux problèmes mondiaux » (2019)).
5. Enda-Energie en Afrique (initiative régionale) : (projet : « Appui aux villes africaines dans la planification sensible à l’énergie durable et au climat (adaptation-atténuation) » (2019), en partenariat avec la Convention des maires d’Afrique subsaharienne (CDM-ASS), pour l’élaboration et de mise en œuvre du plan d’action pour l’accès à l’énergie durable et le Climat (PAAEDC). – ODD 13.
7. Enda-Pronat au Sénégal (projet : « Construire un partenariat projet multi acteurs pour une mise à l’échelle de la transition agroécologique au Sénégal » (2019)) (ODD 1, 2, 3, 8, 12, 13 et 15).

## **10. Initiative féministe euroméditerranéenne (IFE-EFI)**

Statut consultatif spécial : 2016

### **Introduction**

Les domaines d'activité de l'IFE-EFI sont toujours la promotion des droits des femmes et les buts que l'IFE-EFI poursuit sont l'éducation et la formation des femmes, une participation égale des femmes dans les processus décisionnels et une lutte incessante contre les violences faites aux femmes. La couverture géographique concernée s'étend de l'Europe, au Moyen-Orient et Maghreb.

### **Objectifs**

Les buts l'IFE-EFI sont la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et leur sécurité. En cela, les finalités de l'IFE-EFI sont le développement et renforcement de la participation des femmes dans les domaines de la vie politique, sociale, économique sur des bases égalitaires, ce qui constitue un facteur déterminant pour l'établissement de la démocratie. Sensibiliser et mobiliser les femmes des différents mouvements et pays pour favoriser les convergences de leurs actions. Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes sur les agendas de toutes les composantes du mouvement démocratique. Sensibiliser la société civile sur les luttes à mener contre les violences faites aux filles et aux femmes et contre la violence structurelle, existante dans les institutions.

### **Changements à signaler**

- Un changement de nom : Initiative Féministe EuroMed
- Une augmentation ou modification significative dans la distribution géographique de la communauté de membres ou fondations : Notre structure et réseau étaient composés d'organisations indépendantes et de personnes ressources (enseignants, traducteur, juristes, chercheurs) présentes dans 15 pays d'Europe mais notre réseau s'est élargi aux pays du Sud de la Méditerranée (Maghreb et Moyen-Orient).

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Aucune information fournie.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Les représentantes de l'IFE-EFI ont participé à la 61ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW61) qui s'est tenu au siège des Nations Unies du 13 au 24 Mars 2017 sur le thème de « l'autonomisation économique des femmes dans monde du travail en pleine évolution ». En parallèle à cet événement l'IFE-EFI a organisé un événement parallèle sur la République arabe syrienne qui s'est tenu le 24 Mars 2017 en collaboration avec la Mission suédoise à New York.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune information fournie.

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Aucune information fournie.

## 11. Institut Jules-Destrée

Statut consultatif spécial : 2012

### Introduction

L'Institut Destrée est un think-and-do tank européen localisé en Wallonie. Centre de recherche non gouvernemental, laboratoire pluraliste et indépendant, il inscrit sa démarche dans la pensée créatrice

### Objectifs

Une recherche-développement valorisée par l'éducation permanente, le conseil et l'action de terrain. L'Institut Destrée développe ses recherches, généralement interuniversitaires, sous différentes formes : fondamentale, appliquée, impliquée. Laboratoire d'idées, il est fondamentalement tourné vers l'innovation et l'opérationnalisation, incluant l'éducation permanente.

### Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

### Contribution à des activités des Nations Unies

Une consolidation des compétences par la formation à des métiers maîtrisés : l'Institut Destrée attache la plus grande attention aux nouvelles générations qui montent en ligne. Il veut contribuer à renforcer leurs compétences dans les métiers maîtrisés que sont la critique des sources, l'appui pédagogique, la gouvernance démocratique, la prospective et les technologies de l'information, notamment

Une présence permanente sur le plan international : En valorisant une société, plus respectueuse et plus cohésive, le processus de recherche prospective Millennia2015 « Un Plan d'action pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres » a accéléré le positionnement de l'Institut Destrée sur le plan mondial. Cette démarche se renforce en ce qu'elle montre comment le local et le régional peuvent avoir une réelle capacité d'action sur le global.

L'Institut Destrée en collaboration avec la Fondation Millennia2025 Femmes et Innovation ont présenté des contributions écrites sélectionnées parmi les documents officiel de la Commission de la condition de la femme (CSW) :

- 2019 – 63<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW63)  
Millennia2025 MAD-compétences : « Appliquer et Dynamiser vos compétences pour apprendre, transmettre et travailler : l'autonomisation des femmes par l'innovation »
- 2018 – 62<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW62)  
« Partagez et affirmez vos compétences en matière d'innovation et d'autonomisation des femmes avec la Plateforme d'Intelligence Millennia2025 »
- 2017 – 61<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW61)  
« Ensemble pour l'égalité et Millennia2025 'She4Innovation' pour le leadership économique des femmes »
- 2016– 60<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW60)  
« Millennia2025 Solidarité-Femmes : Memorandum de décision »

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune information fournie.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le livre « Ensemble pour l'égalité ! », « Prospective, réseaux internationaux et actions concrètes pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres : Bilan 2007-2017 – Objectif 2025 » de Marie-Anne Delahaut, préfacé par la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été envoyé par recommandé au Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC).

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

L'Institut Destrée et la Fondation Millennia2025 Femmes et Innovation coordonnent leurs actions avec les objectifs de développement durable (ODD), particulièrement ceux associés aux Axes stratégiques résultant de l'exercice international de prospective construit par Millennia2025 de 2007 à 2012 : (Millennia2025 = M2025, Axe stratégique = AS)

- Santé, ODD 3 (M2025 AS-3) : Développer des processus innovants d'accès aux soins médicaux par la mobilisation de nouvelles ressources humaines, financières et technologiques.
- Éducation, ODD-4 (M2025 AS-2) : Aider les femmes à se constituer un capital personnel et collectif de liberté de mouvement et de décision, de qualité de vie, d'éducation, de formation, et de travail.
- Égalité, ODD-5 (M2025 AS-5) : Donner aux filles les mêmes droits qu'aux garçons en matière d'éducation et de formation, leur ouvrir toutes les filières et les impliquer dans des projets communs.
- Justice, ODD-16 (M2025 AS-1) : Mieux respecter et protéger l'intégrité physique, morale et psychologique des femmes. Renforcer leur capacité juridique, les assurer de la non-impunité de leurs agresseurs.
- Travail décent et croissance économique, ODD-8 (M2025 AS-6) : Leadership économique Le processus qui nous a conduites à combiner les quatre AS/ODD tend à montrer que le Leadership économique (ODD-8 et AS-6) est la solution la plus innovante à développer par les femmes pour l'avenir des femmes et des filles : Accroître l'accès des femmes à des activités socioéconomiques de qualité, qui allient à la fois performance, efficacité, équité, soutenabilité et responsabilité sociale.

## **12. Ordre des Avocats a la Cour de Paris**

Statut consultatif spécial : 2008

### **Introduction**

Le Barreau de Paris est un ordre professionnel qui défend l'intérêt général de la profession d'avocat et compte 30 000 avocats. Il est administré par un Conseil de l'Ordre composé de 42 membres et présidé par un Bâtonnier, élu par leurs pairs. L'Ordre des avocats comprend 200 salariés.

## **Objectifs**

L'Ordre des avocats de Paris sous l'impulsion du bâtonnier traite les dossiers concernant la profession d'avocat, son organisation, son avenir, la justice et son administration.

L'Ordre des avocats de Paris soutient les libertés fondamentales, les défenseurs des droits de l'homme et les avocats menacés partout dans le monde (soutien juridique, aide directe et concrète comme le financement des mesures de protection de soins médicaux en prison pour nos confrères emprisonnés voire même leur exfiltration). Le Barreau de Paris met en œuvre un nombre important de missions d'observation judiciaire et de soutien aux confrères en danger en travers le monde. Pour ce faire, il a créé l'Observatoire international des avocats en danger.

L'Ordre des Avocats de Paris œuvre en faveur de l'accès au droit pour les personnes les plus vulnérables et dispense plusieurs milliers de consultations gratuites dans divers lieux, en ligne ou par téléphone. L'Ordre soutient également financièrement chaque année plusieurs dizaines d'actions associatives en faveur de l'accès au droit des publics vulnérables ou précaires.

L'Ordre des avocats de Paris, membre fondateur de la coalition mondiale contre la peine de mort est très actif en matière de lutte contre la peine de mort et de justice pénale internationale.

## **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

## **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Barreau de Paris agit en faveur de la défense des droits humains et des défenseurs des droits humains. Il œuvre également pour la promotion de la démocratie et de l'État de droit.

Le Barreau de Paris agit également en faveur de l'intégration sociale et accroît chaque année ses dispositifs d'accès aux droits en faveur des groupes les plus vulnérables. Le Barreau de Paris, mobilisé dans la lutte contre l'inégalité, contre toutes les formes de violences et pour la reconnaissance des droits de chacun, a mis en place une série de dispositifs adaptés pour les femmes quelques soient les types de violences dont elles sont victimes, pour les personnes LGBTQI+, pour le public senior, les mineurs, les personnes étrangères ou en situation de handicap ou victimes de troubles psychiatriques pour lutter contre le phénomène de non-recours.

## **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

- Participation à la 66e session du comité contre la torture à la suite du dépôt d'un rapport alternatif sur la République démocratique du Congo et les couloirs de la mort.
- Participation à la campagne en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire sur la peine de mort.
- Actions et événements organisés pour la journée mondiale contre la peine de mort, journée pour le droit des femmes, journée contre la torture, journée des réfugiés, journée des droits de l'enfant, journée du handicap.

## **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Ordre des avocats de Paris a soumis plusieurs rapports alternatifs dans le cadre de l'examen périodique universel sur la Turquie, le Honduras, l'Égypte et la

République islamique d'Iran. Il a également participé au nom de la Coalition mondiale contre la peine de mort aux rapports périodiques universels de nombreux pays sur la question de l'application de la peine de mort. Il a également soumis un rapport sur la situation des mineurs isolés étrangers au Comité des droits de l'enfant de l'ONU dans le cadre de l'examen de la France.

Le Barreau de Paris a saisi à plusieurs reprises les organes de protection des droits de l'homme des Nations unies notamment le groupe des Nations unies sur la détention arbitraire et les rapporteurs spéciaux sur les défenseurs des droits humains, l'indépendance des juges et des avocats, les exécutions extra judiciaires

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Le Barreau de Paris défend ceux qui défendent les droits de l'homme partout dans le monde. Le Barreau de Paris agit en faveur de la promotion de l'égalité des sexes afin que le principe de parité entre les hommes et les femmes soit réellement appliqué dans la répartition des responsabilités et dans les rémunérations et a mis en place l'observatoire de la parité. Le Barreau de Paris apporte son soutien aux plus vulnérables et aux plus pauvres afin de leur permettre d'accéder aux droits.

## **13. Organisation pour la Communication en Afrique et de Promotion de la Coopération Économique Internationale – OCAPROCE Internationale**

Statut consultatif spécial : 2008

### **Introduction**

OCAPROCE International a été créée à Genève le 28 février 2003.

### **Objectifs**

Droits de l'enfant, Droits économiques, sociaux et culturels de la Femme. Coopération économique internationale et la recherche des financements. Promotion de la communication et des TIC pour le développement. Établir des relations de partenariat entre les productrices des matières premières agricoles des pays africains avec les acheteurs, en vue de la commercialisation de leurs produits sur le marché international. Commerce et développement

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

2016-2019 : OCAPROCE a organisé de différents panels et tables rondes sur les thèmes suivants : « Le Forum des compétences de la diaspora camerounaise DAVOC 2015 », « Droits de l'homme et développement : une priorité ». Des journées de solidarité et de remise des dons aux enfants de la rue, et des réfugiés centrafricains, à Yaoundé au Cameroun. Son Assemblée Générale ordinaire avec pour ordre du jour, l'adoption du rapport quadriennal d'activités 2016-2020, et le rapport financier 2016-2020, et l'adoption du plan d'actions 2016-2020, ainsi que l'organisation de la structure dirigeante des représentations d'OCAPROCE à l'étranger. « Construire une Paix durable par la mise en œuvre effective des droits des femmes et des filles ». La situation des droits de l'homme en Tunisie, avec pour thème le rôle des femmes dans la justice transitionnelle, et la responsabilité de l'État sur les femmes, les enfants et

les handicapés. « les enjeux d'accès aux TIC pour les femmes et les filles en Afrique : Identifier les causes des inégalités et proposer des solutions concrètes pour impliquer les femmes et les filles dans l'éducation et la formation aux TIC d'ici 2030 » à l'Union internationale des télécommunications (UIT). « Violation des droits humains au Pakistan, le cas de Kashmir ». Panel sur les droits de l'enfant dans les zones de conflit dans le cadre du Conseil des droits de l'homme (CDH). Le cas du Yémen. « L'autonomisation de la femme aux TIC au service du développement durable » (Women's empowerment for ICT and Sustainable Development SDDG). OCAPROCE organise chaque année le Forum International des ONG sur les droits économiques, sociaux et culturels de la femme depuis 2009 jusqu'à ce jour.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

De 2016 au 2019, OCAPROCE a assisté aux Conférences des Nations Unies liées aux droits des femmes et des enfants ci-après avec des déclarations orales et écrites :

- 13 septembre 2016 : 33eme session du Conseil des droits de l'homme (CDH).
- 2 Juin 2017 : sommet mondial des solutions.
- 19 novembre 2017 : semaine de la paix.
- La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) eWeek 2018. Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le Commerce Électronique et de l'Économie Numérique.
- Mars 2018 : Conseil des droits de l'homme (CDH) avec déclarations orales sur les points 3 et 8.
- 24 septembre 2019 : 42eme session du Conseil des droits de l'homme (CDH).
- 18 Décembre 2019 : Conférence de presse en collaboration avec la ligue du Sahara pour la démocratie et les droits de l'Homme, sur la situation des droits de l'Homme dans le camps de Tindouf.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En plus de sa participation active à plusieurs conférences de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), où OCAPROCE apporte des contributions écrites et orales, depuis 2016 à 2019, OCAPROCE a initié un projet de formation et d'information des femmes productrices des matières premières agricoles (cacao, café ) qui évolue déjà à Ntui au Cameroun avec l'Association des femmes rurales de Mbam et Kim. Nous tenons à souligner que ce projet se fait en partenariat avec la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED). 17-22 Juillet 2016 : la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) XIV Nairobi– Kenya : contribution écrite. 2016-2019 participé activement aux Forum du Sommet mondial sur la société de l'information.

### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Objectif de développement durable 1 : OCAPROCE a fait des donations dans sa 4eme Journée de Solidarité avec les enfants de la rue, orphelins à la Mairie de Yaoundé 5eme au Cameroun.

Objectif de développement durable 4 : Le projet pilote d'éducation, de formation et de réinsertion des enfants marginalisés à la commune rurale de Kongso (Bafoussam), Cameroun est en phase finale et sera bientôt équipé grâce au matériel

informatique et autres donations faits par l'Office des Nations Unies à Genève et l'Institut Le Rosey à Rolle dans le Canton de Vaud en Suisse. Nous sommes à la recherche des donateurs pour le transport et l'équipement desdits matériels jusqu'à destination.

Objectif de développement durable 5 : A Ntui au Cameroun, tous les deux ans, OCAPROCE organise un Séminaire atelier d'information et de formation des femmes productrices des matières premières agricoles (cacao, café) est organisé sur « la qualité et la conservation des produits ». Un centre relais de formation et d'information est prévu dans cette zone.

En 2017 un projet de résolution sur « les inégalités persistantes en matière des Droits économiques, sociaux et culturels de la femme et moyens de mise en œuvre » a été élaboré par le Forum et n'a malheureusement pas encore été déposé au Conseil des droits de l'homme (CDH) faute de sponsor.

Une table ronde interactive sur le thème « Autonomisation des femmes pour l'économie et le développement » a été organisée par OCAPROCE.

## **14. Plateforme pour le Développement Durable des Caraïbes (PLAC 21)**

Statut consultatif spécial : 2008

### **Introduction**

Plateforme pour le Développement Durable des Caraïbes (PLAC 21) s'attache à l'action humanitaire et l'aide au développement. Ses activités visent l'amélioration du climat social encourageant la participation active de toutes les composantes de la société civile à contribuer à l'effort mondial pour le Développement Durable et l'atteinte des OMD-17 ODD.

### **Objectifs**

- Promouvoir et encourager les échanges d'expériences et d'informations par tous les moyens ;
- Organiser conférences, séminaires, colloques, rencontres mais aussi publier et/ou diffuser des articles, revues, livres, matériaux audiovisuels et bulletins d'information pour la Promotion du Développement Durable, la Promotion des Droits de l'Homme, des Agenda 21 Locaux et des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- Œuvrer en faveur des personnes démunies sans aucune distinction et de lutter contre toute discrimination ;
- Réaliser des études, créer, mettre en œuvre et pérenniser des actions de développement durable, en vue de redynamiser le tissu économique et social.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Participation aux conférences de l'ONU :

- Juin 2017 : Le CAO a suivi, au siège des Nations Unies à New York, les travaux à la 10<sup>ème</sup> session de la Conférence des États parties à la CRPD (COSP10) qui s'est tenue du 13 au 15 juin 2017.
- Juillet 2017 : Le CAO a participé, en partenariat avec l'Organisation Non Gouvernementale Association Internationale Soufie Alawiyya (AISA), au « Plan d'Action Mondial pour les Leaders et les Acteurs religieux pour prévenir l'incitation à la violence qui pourrait conduire à des atrocités », organisé par le Bureau des Nations-Unies. Ce plan est aussi appelé « Le Plan d'action de Fez ».

Organisation des journées internationales validées par l'assemblée générale de l'ONU :

- Organisation des Journées Internationales de la jeunesse ; pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, des personnes handicapées, des personnes âgées, de la prévention des catastrophes naturelles et de la Francophonie.
- Organisation annuelle de la Journée Internationale des Peuples Autochtones.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

- Décembre 2017 : Présence active avec la mission diplomatique algérienne auprès des Nations Unies, en Assemblée Générale des Nations Unies à New York, lors de l'adoption de la Journée Internationale du Vivre-Ensemble en Paix (JIVEP). Cette journée a été adoptée à l'unanimité par 193 pays de l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 décembre 2017 par l'intermédiaire de la résolution A/72/L26.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

- Mai 2017 : Workshop sur le Vivre Ensemble en Paix en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, en présence de la Directrice Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

#### **Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

- Objectif de développement durable (ODD) 16 et ODD 17 : Mai 2016 : Partenariat avec l'Organisation Non Gouvernementale Association Internationale Soufie Alawiyya (AISA), porteuse du projet de la « Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix ».
- ODD 4, ODD 11 et ODD 17 : Janvier 2017 : Workshop à Hanoï (Vietnam) : « L'alliance entre territoires, cultures et jeunesse au service de l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) des Nations Unies ».
- ODD4, ODD11, ODD16 et ODD17 : Mai 2018 : Participation active à la sixième édition des Grands Prix Mosaïque ayant pour thématique « Vivre Ensemble en Paix et Développement Durable », au Québec (Canada), qui s'est tenu au Théâtre St-James en présence de nombreux invités et dignitaires venus assister au 6<sup>e</sup> Gala de la Diversité, sous l'égide de la Ministre des Relations Internationales et de la Francophonie du Québec.
- ODD16 et ODD17 : Mai 2018 : Célébration de la « Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix » à Paris à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en partenariat avec l'Organisation Non Gouvernementale Association Internationale Soufie

Alawiyya (AISA), détenant le Statut Consultatif Spécial accordé par le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC).

- ODD5 et ODD16 : Mai 2019 : Exposition artistique pour la paix « Femmes, Cœur de paix », en Tunisie.

## **15. RESO-Femmes**

Statut consultatif général : 2016

### **Introduction**

RESO-FEMMES est un réseau d'engagement et de soutien aux organisations de femmes, associé à IAGPlanet pour étendre nos activités et plaidoyers à d'autres régions grâce à notre équipe de base et les pays dans lesquelles les femmes sont fragiles et subissent des violences et vivent dans la précarité. Notre statut général et nos experts enregistrés et les acquis au Mali et au Burkina Faso donnent occasion d'étendre nos activités, plaidoyers, acquis en République Démocratique du Congo, en République arabe syrienne, Madagascar et Niger.

### **Objectifs**

Le but de l'ONG et ses objectifs sont : Les acquis scientifiques et réels faits au Mali et au Burkina Faso, nous permettent d'étendre nos activités dans d'autres régions en particulier dans les zones les plus précaires et fragiles. Nous continuons à réunir des associations locales en réseau de 20 associations et nos experts les forment depuis nos outils et programmes élaborés que nous pouvons appliquer dans ces pays avec lesquelles nous avons des liens sur place. L'Institut s'occupe de mobiliser et former des jeunes et servir d'intermédiaires pour former les femmes à des techniques nouvelles d'irrigation grâce aux technologies et les formations de IAGPlanet. Nous sommes en train de mobiliser des fonds pour reproduire nos actions et les étendre aux régions les plus fragiles. L'Afrique compte beaucoup de jeunes et mobilisant des fonds privés, nationaux, européens et internationaux ; nous comptons donner une nouvelle visibilité aux femmes et jeunes que nous formons afin qu'ils ne quittent pas leur pays.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Nous avons élaboré plusieurs programmes et projets reliés à une thèse sur le genre et l'autonomisation des femmes. Nous avons soumis plusieurs plaidoyers, y compris une présentation orale à New York pour la conférence sur le climat en 2017. Les plaidoyers et la réalisation concrète des activités sur le terrain avec les communes, villages, périphéries et en les relayant avec des groupes de jeunes (femmes et hommes) en appliquant les objectifs de développement durable (ODD) donnent ainsi une visibilité et un moyen de produire plus de plaidoyers concrets et les présenter dans les conférences internationales et aussi auprès de fondations. Sur le terrain, nous formons les femmes et les jeunes à une prise de conscience qui vise leur autonomie et le développement de leur agriculture et commerces de proximité comme nous l'avons fait au Mali et Burkina Faso.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

La présidente et membres de l'équipe avons participé à des conférences au Bureau International du Travail - Production de plaidoyers et publications sur le droit au développement. Notre équipe a aussi participé aux commissions à Genève et à New York : celle de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, 'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ONU-Femmes, ONU département sécurité, etc.

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La présidente a eu plusieurs invitations et présentations au Maroc, Au Brésil, à Bruxelles, à Genève, Paris, Costa Rica organisés par les organes de l'ONU concernant les Objectifs de développement durable et le lien avec la précarité des femmes sur le terrain et celles qui manquent de formation.

**Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable**

Nous avons pris des initiatives pour mobiliser plus de fonds au-delà des communes suisses en faisant des présentations auprès des fondations telle que la fondation Rotchlid, Ford, Schmidheiny, ODDS.

---